



**Accusée d'avoir relayé des fausses informations, la journaliste d'Equinoxe Mimi Méfo a été libérée, après trois jours de détention à la prison centrale de New Bell.**

**L'incarcération la rédactrice en chef adjointe et présentatrice vedette en langue anglaise de la chaîne de télévision privée Equinoxe avait suscité des vagues d'indignations au sein de la corporation, sur les réseaux sociaux, et chez les acteurs de la société civile. Selon le Colonel Didier Badjeck, chef de la division de la communication du ministère de la défense, la libération de la célèbre journaliste est le fruit de magnanimité du chef de l'Etat Paul Biya**

Voici l'intégralité de sa déclaration

*Nous revenons sur cette actualité qui enflamme la toile, concernant la libération de MEFO TAKEMBOU MIMI, journaliste à Équinoxe. C'est le Chef de l'Etat qui, personnellement, a décidé de l'arrêt des poursuites, dans un geste de magnanimité. Cela ne veut pas dire, loin s'en faut, que cette journaliste est innocente. Elle devrait par conséquent y tirer tous les enseignements en se gardant de toute récidive.*

*Faute par elle de le faire, elle sera à nouveau interpellée sans complaisance et traduite devant les tribunaux compétents. Revenant sur cette décision qui est comprise comme un geste d'apaisement au lendemain de la prestation de serment du Chef de l'Etat, il faut donc souligner*

*que ce geste ne doit pas être compris comme une exemption du respect des lois de la République.*

*C'est au contraire, un geste qui ne saurait se répéter de manière mécanique à l'avenir et devrait encourager les journalistes à faire leur travail en respect des règles déontologiques. Tous ceux d'entre-deux qui vont s'inscrire en marge de la loi, "se heurteront à la rigueur de la loi". Il ne sert donc à rien de récupérer cette situation et de verser dans des jactances glorifiantes et des revendications ridicules qui n'ont en rien pesé sur la décision du Chef de l'Etat qui vient tout juste de nous exhorter à la construction du projet national*